

**Bureau du Conseil Municipal du Comté de Montmagny.**

Saint-Thomas, 2 janvier 1874.

Je donne par les présentes avis public que les terres ci-dessous mentionnées seront vendues par encan public, à Saint-Thomas dans la salle du dit conseil, au lieu ordinaire des séances, le premier LUNDI du mois de MARS prochain, à DIX heures du matin, pour les cotisations et charges dues à la municipalité ci-dessous mentionnées sur les terrains ci-après désignés, à défaut du paiement des taxes auxquelles ils sont affectés et des frais encourus, savoir :

**Office of the Municipal Council of the County of Montmagny,**

St. Thomas, 2nd January, 1874

I do hereby give public notice that the lands herein-after mentioned will be sold by public auction, at Saint-Thomas, in the Council Hall, where the ordinary sittings of the said council are held, on the first MONDAY of the month of MARCH next, at TEN o'clock in the forenoon, for the taxes and charges due to the municipalities herein-after mentioned, upon the several lots herein-after described, unless the same be paid with costs incurred, to wit :

Tenant par le sud au chemin de front du 3ème rang, par le nord à Cyprien Tanguay—avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Les droits du gouvernement réservés.

T. S. VALLÉE,  
Secrétaire-Trésorier,  
C. M. C. de Montmagny.

Bounded on the south by the front road of the 3rd range, north by Cyprien Tanguay—with buildings thereon erected, appertanances and dependancies.

Government rights reserved.

T. S. VALLÉE,  
Secretary-Treasurer,  
M. C. C. of Montmagny.

**J. E. CASGRAIN, N. P., AGENT A L'ISLET**

Pour la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE contre les accidents du feu et de la foudre pour les Comtés de Stanstead et Sherbrooke, établie en 1835, une des plus sûres et des plus populaires, ayant au-delà de 6,000 assurés, et à la portée des cultivateurs ; le coût moyen d'une assurance sur bâtisse isolée n'étant que de 25 centins par \$100.

AGENT

Pour la Compagnie d'ASSURANCE SUR LA VIE, l'Equitable, Bureau principal, Broadway, New-York, la plus puissante du monde entier ; \$52,000,000 d'affaires en 1872 ; et le meilleur placement comme Banque d'Epargnes. 30 Octobre 1873.

\$5 à \$20 par jour.—N'importe quelle classe d'ouvriers, de quelque sexe qu'ils soient, jeunes ou vieux, peuvent se faire de meilleures gages en travaillant pour nous que dans n'importe quel autre emploi.—Agents demandés. GINST-V SON & Co., Portland, Maine.



**ELARGISSEMENT DU CANAL WELLAND**

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et endossées : " Soumission pour le Canal Welland " seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, MERCREDI, le VINGT-UN JANVIER courant, 1874, pour la construction de quatorze Ecluses, et quatorze Bondes régulatrices (*Regulating Weirs*) ou nombre de Culées de pont, et Piliers, les Traverses intermédiaires, Décharges, etc., sur la nouvelle portion du CANAL WELLAND, entre Thorold et Dalhousie.

L'ouvrage sera loué en sections, dont cinq numérotées respectivement par 2, 3, 5, 9 et 7, sont situés entre Port Dalhousie et le cimetière Ste. Catherine ; et trois (numérotés 12, 13 et 14) s'étendent de puis le côté nord du chemin de fer Great Western jusqu'à près du four à ciment de Brown.

Des cartes des diverses localités ainsi que des plans et spécifications des ouvrages peuvent être vus à ce bureau, ou au bureau de l'ingénieur résident à Thorold, le et après MIDI, le 5<sup>e</sup> jour de janvier courant, 1874, où l'on pourra obtenir des formules de soumission imprimées.

Les entrepreneurs sont informés que les soumissions ne seront pas considérées comme telles, à moins qu'elles ne soient rédigées strictement d'après les formules imprimées, et— dans le cas où une soumission serait donnée par une société —excepté quand elle porte annexés la signature et la nature de l'occupation et le lieu de la résidence de chaque membre de cette société.

Pour le fidèle accomplissement du contrat, on exigera une garantie satisfaisante sur immeuble, et par un dépôt d'argent, des garanties publiques ou municipales, ou des fonds de

Municipalité de la paroisse Saint-Paul de Montmagny.  
Municipality of the parish of Saint-Paul de Montmagny.

Propriétaire, non résident, Proprietor, non resident,	Partie du township. Part of township	Partie du lot. Part of lot.	Lot.	Rang. Range.	Entendue en acres. Extent in acres.	Montant des taxes. Amount of taxes.
Theodore Clouzier.....	Est.—East	Tout.—Whole.	9	1	100 (sans bâtisses) (no building*)	\$ 1.23
Antoine Vallée.....	do	do	25	3	100	0.39
Charles Gaudreau.....	do	do	22	3	100	0.39
Louis Boulet.....	do	do	13	3	30	6.98
Vve. Eugène Chouinard.	do	S. Ouest—S. West.	7	5	100	1.34
Achille Blais.....	do	Tout.—Whole.	21	4	100	0.78
Nazaire Coulin.....	do	do	18	4	100	0.70
Germain Gaumont.....	do	do	17	4	100	0.74
Pierre Bossé.....	do	do	19	4	100	0.82
Paul Dagneseh.....	do	La moitié en longueur des lots.— Half of lots length-wise.	28, 29	4	82 (avec bâtisses) (with buildings)	2.78